

Best

PRINCE2® - Foundation (7ème édition)

Gérer durablement avec succès les projets - Certification incluse

 4,4/5 (92 avis)

 Présentiel ou en classe à distance



3 jours (21 h)
+ activité à distance

Prix inter : 2.350,00 € HT
Forfait intra : 11.150,00 € HT

Réf.: MG740



Formation officielle

D'origine britannique, PRINCE2® (PRojects IN Controlled Environments) est une méthode de gestion de projet qui se focalise sur 5 points : les principes, les personnes, les processus et les pratiques et l'environnement du projet. Elle est flexible et adaptable à tous types de projet, et tient compte des approches itératives (agiles), linéaires (prédictives) et hybrides, ainsi que des objectifs de développement durable. Cette formation prépare à la certification PRINCE2® 7 Foundation et inclus le voucher pour passer l'examen.

A qui s'adresse cette formation ?



Pour qui

- Chefs de projets et futurs chefs de projets, employés clés impliqués dans la conception, le développement et la livraison de projets, y compris pour les membres du comité de pilotage de projet, les chefs d'équipe, l'assurance projet, le support projet



Prérequis

- Aucun.

Programme

1 - Vue d'ensemble du management de projet PRINCE2®

- Les définitions et caractéristiques d'un projet
- Qu'est-ce qui fait d'un projet un projet PRINCE2®
- Les fonctionnalités et bénéfices de PRINCE2®
- Management de projet
- Les sept aspects de performance du projet à contrôler
- Les principes PRINCE2®
- Les éléments intégrés de PRINCE2®
- Le parcours PRINCE2®
- Le contexte utilisateur/fournisseur
- Appliquer et adapter PRINCE2®

2 - Personnes

- Les écosystèmes organisationnels et du projet
- Le concept de gestion du changement et la manière de conduire le changement dans un projet
- La distinction entre leadership et management
- Les concepts clé de la culture, de la collaboration, de la diversité, des aptitudes et de la compétence
- L'importance de la communication et la manière de la gérer
- Intégration des dimensions humaines aux autres éléments de PRINCE2®

3 - Organisation

- La finalité de la pratique Organisation
- Les trois intérêts du projet et leur représentation dans les quatre niveaux de management
- Les rôles et responsabilités des différentes parties de l'équipe de management de projet
- Le processus de conception et développement de l'organisation
- Application des principes à la pratique d'organisation

4 - Elaborer le projet

- La finalité et les objectifs du processus élaborer le projet
- La finalité et les objectifs du processus initialiser le projet
- Le contexte et le processus pour élaborer le projet
- Le contexte et le processus pour initialiser un projet
- La finalité de la documentation d'initialisation du projet et de l'exposé du projet

5 - Cas d'affaire

- La finalité de la pratique du cas d'affaire
- Les concepts clés liés à la justification pour l'entreprise
- L'approche de gestion des bénéfices
- Le processus de gestion du cas d'affaires

6 - Plans

- La finalité de la pratique des plans
- La finalité du plan de projet, du plan de séquence, du plan d'équipe et du plan d'exception
- Déterminer les séquences du projet
- Appliquer la planification basée sur le produit
- La technique PRINCE2® pour la pratique des plans

7 - Qualité

- Quelle est la finalité de la pratique de la qualité
- Les concepts clés liés à la qualité
- Planification de la qualité, du contrôle qualité et de l'assurance qualité
- Appliquer la qualité basée sur les produits
- La technique PRINCE2® pour la pratique de la qualité

8 - Risque

- La finalité de la pratique des risques
- Les concepts clés liés au risque
- Planification, analyse et contrôle du risque
- La procédure PRINCE2® de gestion des risques
- La finalités de l'approche de gestion des risques et du registre des risques

9 - Contrôler une séquence et gérer la livraison des produits

- Finalité, objectifs et activités du processus contrôler une séquence
- Finalité, objectifs et activités du processus gérer la livraison des produits
- Comment les lots de travaux sont contrôlés, gérés et exécutés

10 - Gérer une limite de séquence

- Finalité, objectifs et le contexte du processus gérer une limite de séquence
- Les activités du processus gérer une limite de séquence

11 - Incidences

- La finalité de la pratique des incidences
- Définition d'une incidence et types d'incidence
- La technique PRINCE2® de contrôle des changements

12 - Progression

- La finalité de la pratique de la progression
- Les concepts clés liés à la progression
- Documents pouvant être utilisés pour le contrôle de la progression
- La technique PRINCE2® pour la pratique de la progression et la gestion des exceptions

13 - Clore le projet

- La finalité et les objectifs du processus clore le projet
- Le contexte et processus pour clore un projet
- Planification des clôtures planifiées et prématurées
- Activités finales de clôture du projet

14 - Diriger le projet

- La finalité et les objectifs du processus diriger le projet
- Le contexte et le processus pour diriger un projet
- Le rôle du Comité de pilotage de projet

15 - Révision

- Concepts et terminologie clés couvert dans PRINCE2® Foundation
- Préparation à l'examen PRINCE2® Foundation
- Le parcours après le niveau Foundation

16 - Revue des cours

- Termes et concepts clés abordés dans le cours PRINCE2® Foundation
- Préparation à l'examen PRINCE2® Foundation
- Le parcours au-delà du niveau Foundation

17 - Planifier l'examen après la formation

- Modalités de passage de l'examen "PRINCE2® 7 Foundation" après la formation
- Examen en français surveillé en ligne par PeopleCert
- 60 questions de type QCM en 60 minutes (60% de bonnes réponses sont nécessaires pour réussir l'examen)



Les objectifs de la formation

- Comprendre les concepts clés liés aux projets et à PRINCE2®
- Comprendre la manière dont les principes PRINCE2® renforcent la méthode PRINCE2®
- Comprendre l'importance des personnes dans la réussite des projets
- Comprendre les pratiques PRINCE2® et la manière dont elles sont appliquées tout au long du projet
- Comprendre les processus PRINCE2® et la manière dont ils sont appliqués tout au long du projet
- Se préparer à l'examen PRINCE2® Foundation



Evaluation

- Pendant la formation, le formateur évalue la progression pédagogique des participants via des QCM, des mises en situation et des travaux pratiques. Les participants passent un test de positionnement avant et après la formation pour valider leurs compétences acquises.



Les points forts de la formation

- Les exposés sont complétés dans chaque module par des exercices stimulant la réflexion et facilitant l'assimilation par déduction.
- Les nombreux retours d'expériences de consultants expérimentés permettent d'illustrer les concepts et d'en faciliter l'assimilation par les participants.
- Un programme étudié pour permettre aux participants de préparer le passage de la certification dans les meilleures conditions.
- PRINCE2® est une marque déposée d'AXELOS Limited, utilisée avec l'autorisation d'AXELOS Limited. Tous droits réservés.
- AXELOS est un organisme accréditeur officiel, propriétaire du portefeuille PRINCE2®, qui conçoit, corrige et adresse les certifications aux candidats
- Cette formation prépare à la certification PRINCE2® 7 Foundation, et inclus le voucher pour passer l'examen.
- 84% des participants à cette formation se sont déclarés satisfaits ou très satisfaits au cours des 12 derniers mois.



Dates et villes 2026 - Référence MG740



Dernières places disponibles



Session garantie

A distance

du 5 janv. au 7 janv.	du 11 mai au 13 mai	du 14 sept. au 16 sept.
du 19 janv. au 21 janv.	du 18 mai au 20 mai	du 28 sept. au 30 sept.
du 2 févr. au 4 févr.	du 26 mai au 28 mai	du 12 oct. au 14 oct. ☑
du 16 févr. au 18 févr. ☑	du 8 juin au 10 juin ☑	du 26 oct. au 28 oct.
du 2 mars au 4 mars	du 22 juin au 24 juin	du 16 nov. au 18 nov.
du 16 mars au 18 mars	du 6 juil. au 8 juil.	du 30 nov. au 2 déc. ☑
du 30 mars au 1 avr.	du 20 juil. au 22 juil.	du 14 déc. au 16 déc.
du 13 avr. au 15 avr. ☑	du 17 août au 19 août	
du 27 avr. au 29 avr.	du 31 août au 2 sept. ☑	

Paris

du 5 janv. au 7 janv.	du 11 mai au 13 mai	du 14 sept. au 16 sept.
du 19 janv. au 21 janv.	du 18 mai au 20 mai	du 28 sept. au 30 sept.
du 2 févr. au 4 févr.	du 26 mai au 28 mai	du 12 oct. au 14 oct. ☑
du 16 févr. au 18 févr. ☑	du 8 juin au 10 juin ☑	du 26 oct. au 28 oct.
du 2 mars au 4 mars	du 22 juin au 24 juin	du 16 nov. au 18 nov.
du 16 mars au 18 mars	du 6 juil. au 8 juil.	du 30 nov. au 2 déc. ☑
du 30 mars au 1 avr.	du 20 juil. au 22 juil.	du 14 déc. au 16 déc.
du 13 avr. au 15 avr. ☑	du 17 août au 19 août	
du 27 avr. au 29 avr.	du 31 août au 2 sept. ☑	

Aix-en-Provence

du 2 févr. au 4 févr.	du 18 mai au 20 mai	du 14 sept. au 16 sept.
du 16 mars au 18 mars	du 22 juin au 24 juin	du 26 oct. au 28 oct.
du 13 avr. au 15 avr.	du 17 août au 19 août	du 14 déc. au 16 déc.

Lille

du 2 févr. au 4 févr.
du 16 mars au 18 mars
du 13 avr. au 15 avr.

du 18 mai au 20 mai
du 22 juin au 24 juin
du 17 août au 19 août

du 14 sept. au 16 sept.
du 26 oct. au 28 oct.
du 14 déc. au 16 déc.

Marseille

du 2 févr. au 4 févr.
du 16 mars au 18 mars
du 13 avr. au 15 avr.

du 18 mai au 20 mai
du 22 juin au 24 juin
du 17 août au 19 août

du 14 sept. au 16 sept.
du 26 oct. au 28 oct.
du 14 déc. au 16 déc.

Nantes

du 2 févr. au 4 févr.
du 16 mars au 18 mars
du 27 avr. au 29 avr.

du 26 mai au 28 mai
du 22 juin au 24 juin
du 17 août au 19 août

du 28 sept. au 30 sept.
du 26 oct. au 28 oct.
du 30 nov. au 2 déc.

Rennes

du 2 févr. au 4 févr.
du 16 mars au 18 mars
du 27 avr. au 29 avr.

du 26 mai au 28 mai
du 22 juin au 24 juin
du 17 août au 19 août

du 28 sept. au 30 sept.
du 26 oct. au 28 oct.
du 30 nov. au 2 déc.

Rouen

du 2 févr. au 4 févr.
du 16 mars au 18 mars
du 13 avr. au 15 avr.

du 18 mai au 20 mai
du 22 juin au 24 juin
du 17 août au 19 août

du 14 sept. au 16 sept.
du 26 oct. au 28 oct.
du 30 nov. au 2 déc.

Sophia Antipolis

du 2 févr. au 4 févr.
du 16 mars au 18 mars
du 13 avr. au 15 avr.

du 18 mai au 20 mai
du 22 juin au 24 juin
du 17 août au 19 août

du 14 sept. au 16 sept.
du 26 oct. au 28 oct.
du 30 nov. au 2 déc.

Strasbourg

du 2 févr. au 4 févr.	du 18 mai au 20 mai	du 14 sept. au 16 sept.
du 16 mars au 18 mars	du 22 juin au 24 juin	du 26 oct. au 28 oct.
du 13 avr. au 15 avr.	du 17 août au 19 août	du 30 nov. au 2 déc.

Toulouse

du 2 févr. au 4 févr.	du 18 mai au 20 mai	du 14 sept. au 16 sept.
du 16 mars au 18 mars	du 22 juin au 24 juin	du 26 oct. au 28 oct.
du 27 avr. au 29 avr.	du 17 août au 19 août	du 30 nov. au 2 déc.

Bordeaux

du 16 févr. au 18 févr.	du 22 juin au 24 juin	du 30 nov. au 2 déc.
du 16 mars au 18 mars	du 17 août au 19 août	du 14 déc. au 16 déc.
du 27 avr. au 29 avr.	du 28 sept. au 30 sept.	
du 26 mai au 28 mai	du 26 oct. au 28 oct.	

Lyon

du 16 févr. au 18 févr.	du 22 juin au 24 juin	du 30 nov. au 2 déc.
du 16 mars au 18 mars	du 17 août au 19 août	du 14 déc. au 16 déc.
du 27 avr. au 29 avr.	du 28 sept. au 30 sept.	
du 26 mai au 28 mai	du 26 oct. au 28 oct.	

Grenoble

du 16 mars au 18 mars	du 28 sept. au 30 sept.
-----------------------	-------------------------

Angers

du 13 avr. au 15 avr.	du 14 sept. au 16 sept.
-----------------------	-------------------------

Metz

du 13 avr. au 15 avr.

du 14 sept. au 16 sept.

Nancy

du 13 avr. au 15 avr.

du 14 sept. au 16 sept.

Saint-Etienne

du 13 avr. au 15 avr.

du 14 sept. au 16 sept.

Toulon

du 13 avr. au 15 avr.

du 14 sept. au 16 sept.

Tours

du 13 avr. au 15 avr.

du 14 sept. au 16 sept.

Montpellier

du 27 avr. au 29 avr.

du 26 oct. au 28 oct.